

PASSEPORT APPRENTI.E



L'apprentissage en quelques mots

Je me forme gratuitement Mon diplôme est reconnu

Formation :

► **en alternance** en entreprise et en organisme de formation (lycée professionnel et technologique, centre de formations d'apprentis (CFA) etc.)

► **totalelement gratuite**

Un diplôme reconnu par l'état, du CAP au diplôme d'ingénieur (CAP, Bac professionnel, BTS, DUT, licence professionnelle, diplôme d'ingénieur, etc.)

Des poursuites d'études possibles



Pour aller plus loin...

Je travaille Je gagne de l'argent

L'apprentissage, c'est :

► **un salaire**

► **un contrat de travail** avec un employeur

Pour trouver un employeur, je m'adresse à un Centre de Formations d'Apprentis (CFA)



Pour aller plus loin...

Je choisis mon métier

Pour être

Ingénieur·e, technicien·ne, ouvrier·ère, employé·e, enseignant·e, ...

Pour travailler dans

Une banque, un service administratif, sur un bateau, dans un laboratoire, dans un atelier, dans une boucherie, dans un commerce, dans une imprimerie, dans une agence de publicité, dans l'informatique, dans les télécommunications...

Des métiers



Pour aller plus loin...

Plus d'infos, des conseils

Où m'informer sur mon futur métier ?

Où trouver des offres de contrats d'apprentissage

Où faire ma formation en apprentissage ?



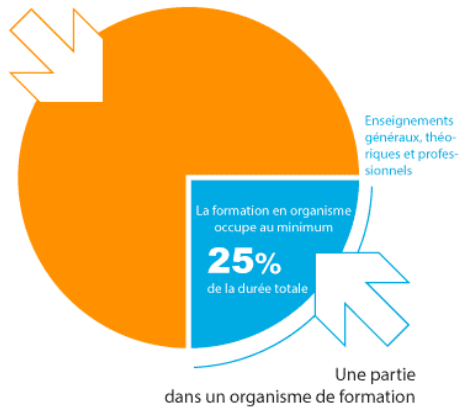
PASSEPORT APPRENTI.E

L'apprentissage en quelques mots

<<<

Je me forme gratuitement | Mon diplôme est reconnu

Une partie en entreprise privée ou publique (pratique)



La formation est



GRATUITE

CFA
LYCÉE
UNIVERSITÉ
LYCÉE PRO
GRANDES ÉCOLES



MÊMES DIPLÔMES

Ce sont des diplômes délivrés par l'Etat, par les ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture, du sport, du travail, de l'enseignement supérieur... des diplômes ou certifications reconnues par l'Etat... des diplômes des branches professionnelles.

Les apprentis peuvent bénéficier d'**aides financières** pour le logement et le transport



500 € de prime pour les jeunes d'au moins 18 ans, pour financer le permis de conduire

Les apprentis peuvent préparer



Les apprentis peuvent poursuivre leurs études

À tout moment, l'apprenti.e en lycée professionnel ou technologique **peut redevenir lycéen**



et vice-versa sans changer de lycée.



RESSOURCES



PASSEPORT APPRENTI.E

L'apprentissage en quelques mots

<<<

Je travaille | Je gagne de l'argent



Les apprentis sont **saliés** d'une entreprise ou d'une administration.

Ils ont un contrat de travail.

Dans l'entreprise ou l'administration, ils apprennent leur métier avec un tuteur ou une tutrice.



La rémunération des apprentis est un pourcentage du SMIC qui progresse en fonction de l'âge et de l'ancienneté en apprentissage.

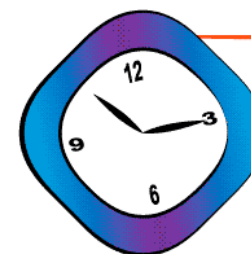
Salaire minimum perçu par les apprentis *

Âge	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
16-17 ans	27 %	39 %	55 %
18-20 ans	43 %	51 %	67 %
21-25 ans	53 %	61 %	78 %
26 ans et +	100 %	100 %	100 %

* Il s'agit de pourcentages du SMIC sauf pour les apprentis de plus de 21 ans. Dans ce cas le calcul est fait sur le salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé.



Les jeunes ayant au moins **15 ans** peuvent faire un apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège (de la 6^e jusqu'en fin de 3^e)



Leurs horaires sont réglementés et ils ont droit à des **congés payés**.

Les mineurs ne peuvent pas travailler après **22h** sauf dans l'hôtellerie-restauration où l'heure limite est minuit.

L'âge minimum pour signer un contrat d'apprentissage est **16 ans**, le maximum est **29 ans**. La limite hebdomadaire de travail est de **40h**, sauf pour les mineurs pour lesquels elle est de **35h**.



PASSEPORT APPRENTI.E

L'apprentissage en quelques mots

<<<

Je choisis mon métier

Ils peuvent travailler

dans tous les domaines

la mer, l'agriculture, l'agroalimentaire, les industries graphiques, la gestion, l'hôtellerie, l'alimentation,



Les apprentis peuvent devenir ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, enseignants...

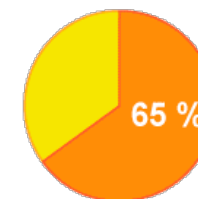


la mécanique, le bâtiment, le bois, l'électricité, l'informatique, l'environnement, la santé, le social, la mode, le transport, le sport, l'enseignement...

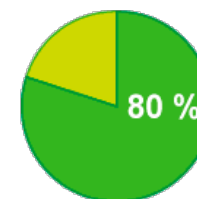
Les employeurs peuvent être des entreprises ou des administrations.

C'est une formation qui débouche sur l'emploi et **facilite l'insertion**

apprenti-e-s niveaux
CAP et Bac



apprenti-e-s niveaux
Bac+2 à Master,
diplôme d'ingénieur



sont en emploi
dans les 7 mois qui suivent la formation *

* Enquête de L'Iroise

PASSEPORT APPRENTI.E

L'apprentissage en quelques mots

<<<

Plus d'infos, des conseils

Où m'informer sur mon futur métier ?

Je m'adresse

CIO

CFA

PP

Mission locale

RIJ

PsyEN

Documentaliste

Je rencontre des professionnels

Je vais aux forums des métiers ou aux salons sur l'orientation de mon département

Je consulte le site onisep.fr

Où trouver des offres de contrats d'apprentissage ?

- ▶ Bourse de l'apprentissage
- ▶ Portail de l'alternance du Ministère du travail
- ▶ Bretagne alternance

Où faire ma formation en apprentissage ?

Les apprentis peuvent suivre leur formation :

▶ En Lycée professionnel et technologique
Adressez-vous aux lycées professionnels et technologiques de l'académie pour savoir si un apprentissage est possible

▶ En CFA

▶ Les cartes des CFA

▶ dans d'autres organismes de formation

Je consulte :

➤ onisep.fr

➤ nadoz.org

➤ **MOEL**
MON ORIENTATION EN LIGNE